



Paris, le 16 février 2018

Madame Elisabeth BORNE
 Ministre chargée des Transports
 Ministère de la Transition écologique et solidaire
 246 boulevard Saint-Germain
 75007 Paris

Objet : Desserte ferroviaire iséroise

Madame la Ministre,

**Guillaume
GONTARD**

**Sénateur
de l'Isère**

Au début du quinquennat nous avons salué la volonté du Gouvernement de mettre en pause ou de mettre un terme à certains grands projets ferroviaires inutilement coûteux, pour pouvoir flécher les investissements sur les réseaux du quotidien. Mais à mesure que votre réflexion se poursuit et que les rapports se succèdent, notre inquiétude grandit.

**Vice-président de
la commission
Aménagement du
territoire et
développement
durable**

Dernier en date, le rapport Spinetta présenté le jeudi 15 février ne prévoit rien de moins **que le démantèlement de la SNCF et sa privatisation à court terme**, tant sa filiale « Réseau » que sa filiale « Mobilités ». Le fret « filialisé », connaîtrait le même sort, abandonnant ainsi tout espoir de décongestionner nos routes du flux incessant de camions. Alors que le Royaume-Uni est en train de renationaliser son réseau, trente ans après la catastrophique privatisation impulsée par Margaret Thatcher, on ne peut que s'étonner d'une telle **préconisation qui relève plus du dogmatisme libéral que du pragmatisme faussement affiché**.

Plus grave encore, le rapport **prévoit l'abandon de toutes les lignes rurales : près de 9 000 km de voie ferrées, soit le quart du réseau national**, si l'on en croit les syndicats. Le rapport précise noir sur blanc que le transport ferré doit se limiter à la liaison entre les grandes métropoles du territoire (et encore, pas au-delà de 3h de trajets selon une autre préconisation incompréhensible d'un rapport rédigé par l'ancien PDG d'Air France que l'on soupçonnerait presque ici de conflit d'intérêts) et aux transports au sein des grandes agglomérations. Pour tout autre type de déplacement, les usagers seront invités à prendre le car. De plus, **l'activité de transports de car n'étant pas toujours rentable**, comme on l'observe depuis la loi Macron, **certaines dessertes seront purement et simplement supprimées. Ce sera vraisemblablement le cas de la ligne Grenoble-Veynes-Gap, seule liaison ferroviaire alpine**, sur laquelle j'ai déjà attiré votre attention. Parmi les pays cités en exemple d'une libéralisation du rail, aucun, ni la Suisse, ni l'Allemagne, ni la Suède n'a délaissé son réseau. Au contraire, tous ont fait l'objet d'investissements massifs. Ainsi l'Etat fédéral allemand verse chaque année 7 milliards au Länder pour l'entretien du réseau.

Madame la Ministre, rassurez-nous en nous précisant que votre vision des « transports du quotidien » ne concerne pas uniquement les habitants des métropoles. **Enclaver d'avantage nos territoires ruraux et montagneux est une aberration sociale et écologique : c'est poursuivre la fracture d'une France à deux vitesses entre des métropoles dynamiques et une France rurale laissée à l'abandon ; c'est également aller à l'encontre des objectifs que la France a contracté lors de l'accord de Paris.** Le Gouvernement ne peut pas suivre les recommandations du rapport Spinetta qui balaient d'un revers de main la mission de service public de la SNCF ; une politique de transports ne saurait être guidée par la seule rentabilité au détriment des besoins.

L'élu isérois que je suis pourrait se consoler en imaginant qu'au moins, la vision qui est la vôtre permettra d'améliorer la desserte de la ville de Grenoble, tant dans ses liens avec les métropoles voisines et que dans son réseau métropolitain.

Le rapport du Conseil d'Orientation des Infrastructures présidé par Philippe DURON publié le 1^{er} février dernier envisage tous les investissements ferrés stratégiques à conduire dans les trente prochaines années, ainsi que leur ordre de priorité. **Il ne fait malheureusement aucune mention du nœud ferroviaire grenoblois. Cette absence est incompréhensible.**

En effet, une action résolue est aujourd'hui primordiale alors que la desserte de l'aire métropolitaine grenobloise ne répond plus aux enjeux d'attractivité, notamment économique, et de rayonnement d'un territoire qui est le deuxième pôle de recherche scientifique à l'échelle nationale. Malgré les investissements conséquents réalisés sur l'axe Valence-Grenoble-Chambéry au titre des Contrats de Plan Etat-Région (CPER) 2000-2006 et 2007-2013, **l'aire métropolitaine grenobloise, avec ses 750 000 habitants et 320 000 emplois, souffre d'une réelle insuffisance de l'offre ferroviaire et d'une qualité de service dégradée.** Ce manque de fiabilité pèse sur le quotidien des usagers, tout particulièrement sur la ligne Grenoble-Lyon, première liaison ferroviaire de la région Auvergne-Rhône-Alpes en termes de nombre de voyageurs est qualifiée déjà de « malade » dès 2011 par Guillaume PEPY, Président du Directoire de la SNCF.

Le Conseil métropolitain de **Grenoble-Alpes-Métropole a adopté, à l'unanimité des forces politiques, un vœu résolu en ce sens dont je me fais l'écho auprès de vous** en le joignant à ce courrier.

Madame la Ministre, **l'Isère ne peut pas subir une double peine avec l'abandon des dessertes alpines et l'oubli du nœud ferroviaire grenoblois dans les investissements prioritaires à engager.** Aussi je vous invite à rassurer les élus isérois en nous précisant, au-delà des préconisations technocratiques de ces rapports, les intentions réelles du Gouvernement.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous portez à cette correspondance, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Guillaume GONTARD
Sénateur de l'Isère

